

Saint-Denis, le jeudi 7 mai 2020

Mesdames et Monsieur les Inspecteurs de l'Éducation nationale  
Aux  
Parents des écoliers de Saint-Denis

Madame, Monsieur, Chers parents,

Grâce à l'investissement remarquable des professeurs, des directeurs et de tous les personnels, l'Éducation nationale a assuré la continuité du service public d'éducation durant la période de confinement. Un enseignement à distance a pu être assuré pour la majorité de nos élèves. Ceux dont les parents exerçaient une profession en lien avec la gestion de la crise sanitaire ont été accueillis sur le site de l'école Joliot-Curie.

Nous mesurons les efforts que cet enseignement à distance vous demande et nous souhaitons vous remercier très sincèrement pour votre mobilisation aux côtés des enseignants.

Dans son courrier daté du 5 mai 2020, Monsieur le Maire vous a annoncé la réouverture de 8 groupes scolaires à compter du lundi 18 mai.

Cette mesure fait suite aux décisions du Président de la République qui a souhaité engager un processus progressif de déconfinement scolaire tenant compte des impératifs sanitaires et sociaux.

Le respect du cadre sanitaire présenté au niveau national est en effet une priorité et nous mettons actuellement tout en œuvre, dans un dialogue étroit avec les directions des écoles, les services municipaux et les élus, pour préparer les établissements à l'application stricte des mesures sanitaires définies.

La période de reprise progressive reposant sur le volontariat permettra de renforcer la relation avec les élèves comme avec leur famille, notamment pour ceux qui se sont éloignés de l'école pendant la période de confinement.

Pour le moment, les élèves concernés par une scolarisation au sein des écoles ouvertes seront (en tenant compte, dans la mesure du possible, des fratries) :

- les élèves les plus éloignés de l'École ou en très grande difficulté scolaire ;
- les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation.

Les élèves en situation de handicap concernés par ces critères bénéficieront d'une attention toute particulière.

Les élèves des écoles maternelles ne seront pas accueillis, sauf situation exceptionnelle. Ceux qui ne seront pas présents sur les écoles ouvertes poursuivent le travail à distance.

Un échange s'engagera dès le lundi 11 mai entre les enseignants et les familles afin de déterminer ensemble si votre enfant répond aux critères évoqués.

En fonction des places disponibles, nous ferons au mieux pour scolariser les élèves dans une école proche de leur domicile (voir rattachement des écoles ci-dessous).

Par ailleurs, selon le nombre d'élèves concernés, il est possible qu'une scolarisation ne puisse être assurée tous les jours de la semaine. Nous vous informerons prochainement des modalités précises de scolarisation de votre enfant, comme des évolutions éventuelles du dispositif d'accueil.

Avec nos cordiales salutations,

Christine MORATA  
IEN Saint-Denis 1

Nathalie QUENUM  
IEN Saint-Denis 3

Xavier MALLEVILLE  
IEN Saint-Denis 2

<b>Groupes scolaires ouverts</b>	<b>Écoles élémentaires rattachées</b>
<b>HUGO-BALZAC</b>	SEMARD, SEMAT, GUESDE
<b>DIEZ-MADIGOU</b>	LANGEVIN, SORANO
<b>PASTEUR-CALMETTE</b>	BLERIOT, SAINT-EXUPERY
<b>JOLIOT CURIE</b>	COSMONAUTES
<b>DE CHAMBRUN</b>	VILAR, VALLES, SEMBAT
<b>RODIN – RENOIR</b>	DESCARTES, LOUISE MICHEL, CARSON
<b>ANATOLE FRANCE</b>	ROBESPIERRE, LILI BOULANGER, PINA BAUSCH
<b>TAOS AMROUCHE</b>	CASARES, CESAIRE, GUTENBERG, SAINT-JUST, LACORE, NIKI DE SAINT PHALLE

- Le rattachement des écoles pourra évoluer en fonction du nombre d'élèves présents.

- Le groupe scolaire JOLIOT CURIE continue d'assurer la scolarité des enfants des personnels mobilisés pour la gestion de la crise sanitaire.